

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2015.

Le huit du mois de septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Madame le Maire.

Présents : Corinne Ribauville, Maire, Olivier Charron, Joël Biaut, Dominique Barbé, Didier Desages, Adjoint, Caroline Combe, Serge Charritte, Chantal Esteyries, Fabrice Lantoine, Sandrine Lapeyre, Sylvie Soubaigné.

Absents excusés : Laurence Blanco qui a donné procuration à Mr Barbé
Francis Monteiro qui a donné procuration à Mr Charron

Absent : Nicolas Olivier

Secrétaire de séance : Sylvie Soubaigné

Mme De Kerautem demande la parole en début de séance ; elle est propriétaire à Verdélais, quartier de Roudey. Ce quartier n'a pas d'éclairage public, elle veut savoir où en est le dossier. Mr Charron explique qu'une ligne budgétaire est prévue pour 2015, sans étude préalable. Mme De Kerautem précise que trois familles, dont elle, sur les cinq concernées sont hostiles à cet éclairage.

Mr Charritte souhaiterait un sens unique sur cette route où la vitesse est excessive.

Mme De Kerautem évoque le débit insuffisant d'internet ; il lui est conseillé de se rapprocher du service « développement numérique » de la C.D.C.

1.Approbation à l'unanimité du compte-rendu du CM du 28 /07 /2015.

2.Point salle culturelle :

Les chaises et tables sont de qualité satisfaisante.

Le « matériel sanitaire » a été livré ce jour. Il faut prévoir l'achat d'un micro-ondes ou four mixte selon l'autorisation, d'un réfrigérateur et d'une sono.

Sur l'état des lieux présenté aux associations, sous forme de tableau, il faut rajouter une ligne pour le chèque de caution.

Il faut identifier les interrupteurs, prévoir des « buttoirs » pour que les chaises ne cognent pas les murs. Les WC sont déjà entartrés !

L'isolation sonore est correcte avec les deux portes fermées.

Futures manifestations :

- a) L'inauguration de la salle culturelle aura lieu le vendredi 16 octobre, date disponible pour le Sous-Préfet, à 18h30. Seront conviés, les financeurs, le Député, le Département, les maires du canton, l'assureur.
- b) Le prochain Conseil Communautaire se tiendra à Verdélais le lundi 21 septembre à 18H30.

Présence du Sous-Préfet : la fusion avec une autre C.D.C sera à l'ordre du jour.

La C.D.C prendra en charge l'apéritif.

Madame le Maire indique qu'au dernier Conseil des Maires du 07.09.2015, la commune de Pian a évoqué l'idée d'un rapprochement entre plusieurs communes pouvant aboutir à la création d'une « nouvelle commune ».

3.Dossier accessibilité :

Il faut être en mesure de présenter un échéancier sur trois ans à Mr Le Préfet. Pour cela nous devons nous faire aider d'un bureau d'études ; deux étaient possibles, QUALICONSULT et AGORACITE. Ce dernier a été retenu, représenté par M. et Mme PIN.

Le diagnostic sera fait dans un premier temps sur les E.R.P (établissements recevant du public) et dans un deuxième temps sur les E.O.P (établissements ouverts au public).

Méthodologie :

Le diagnostic sera fait par Mr Pin qui viendra le 09 septembre prendre les mesures nécessaires afin d'établir un plan d'accessibilité pour tous sur nos E.R.P.

La présentation du diagnostic ainsi que le projet d'agenda seront présentés aux élus le 23 septembre à 17heures, puis au cours d'une réunion de concertation de 18 à 19 heures, avec l'E.S.A.T, l' E.H.P.A.D et les associations.

Le soir même, un Conseil Municipal extraordinaire se tiendra pour valider le projet.

Le coût du diagnostic est de 1 400 €.

4.Convention GRDF :

Le 12 août, Mr Gubert est venu pour expliquer que suite au remplacement de tous les compteurs gaz chez les particuliers, un concentrateur qui recueillera les données de ces nouveaux appareils, sera installé dans le clocher (rapprochement avec les Monuments historiques pour accord) ; il garantit qu'aucune onde ne sera émise ; le boîtier mesure 25 cm et sera moins nuisible qu'un portable. Il n'y aura plus de relevés ni de factures intermédiaires, la consommation réelle de gaz pourra être suivie par chaque habitant sur internet.

Une demande sera faite avant toute intervention dans le clocher.

Une somme de 50 € par an sera reversée à la commune.

La signature de la convention est signée à l'unanimité.

5 et 6 Délibérations :

a) pour autoriser la commune à ester en justice afin de donner suite à l'affaire concernant Mr Faure, habitant le lotissement de l'Orée des Vignes, dont le projet de clôture a été refusé.

L'affaire est portée devant le Tribunal administratif.

L'accord est donné à l'unanimité.

b) pour accepter la subvention de la D.R.A.C de 28 603 € dans le cadre des travaux de restauration de la façade de la Basilique.

L'accord est donné à l'unanimité

7.D.P.U. :

Vente par la Famille Bonneau d'une maison de 1 375 M2 à Quinsac, pour 92 600 € à M. Lambert et Mme Villard.

Vente par Mme Roye d'une maison de 1 358 M2 à Jeanneau, pour 125 000 € à M. et Mme Lopes.

La commune n'utilise pas son droit de préemption.

8. Aucun compte-rendu de réunions.

9. Questions diverses :

Manifestations de l'été :

-L'exposition de vitraux durant la semaine du 08 août à la salle culturelle a été une réussite.

-Le marché de pays du 21 août a attiré beaucoup de monde, environ 900 personnes.

L'orchestre était de qualité.

L'espace de vente était trop éparpillé compte tenu de l'absence de certains commerçants. Le manque de personnes au stand des éleveurs a entraîné un temps d'attente des plats ,très long.

L'investissement électrique pour la réussite du marché a montré son efficacité.

-Départ de la Communauté Marianiste : environ 40 personnes étaient présentes le vendredi 28 août dans la salle de la Mairie pour un au revoir.

-Fête locale des 3,4,5 septembre : Mr Desages remercie les élus de leur mobilisation.

Une Assemblée Générale de FESTIVERDELAIS doit être envisagée rapidement.

La communication autour de cette manifestation a été satisfaisante.

Quelques chiffres : 25 personnes ont participé à la marche, 70 au karaoké, 92 au cyclo tourisme,...

-Rentrée des classes : critiques des T.A.P et remise en cause des prestations du C.V.L.V.

- WC publics du monument aux morts à restaurer (branchement de l'eau);

- serrure de l'atelier pompiers à changer

- local terrain Perrier, propriété de la commune : présence de jeunes + désagréments causés au voisinage. Local à détruire ?

10. Calendrier :

Prochain Conseil Municipal le 06 octobre à 20 H30.

Mardi 15.09.15 : Commission « chalets d'urgence » CDC St Macaire

Mardi 15.09.15 : USSGETOM Langon à 18 h 30

Mardi 15.09.15 : R.P.I

Mercredi 16.09.15 : Mairie de Preignac (cancers pédiatriques dus aux pesticides)

Jeudi 17.09.15 : Projet de Territoire à la CDC à 18 h 30

Samedi 19.09.15 : Journée du Patrimoine

Soirée Omelette géante à Semens organisée par le Semens Cycling Team

Lundi 21.09.15 : Conseil Communautaire à Verdélais en présence de M. le Sous-Préfet

Mercredi 23.09.15 : AD'AP (agenda accessibilité) : diagnostic à 17 h ; rencontre avec les associations à 18 h et Conseil municipal extraordinaire pour validation à 19 h 30.

Commission tourisme à la CDC à 18 h 30 ;

Samedi 26.09.15 : passage et halte du raid Blasimon-Hostens.

Lundi 05.10.15 : réunion d'information à la MDSI de Cadillac de 14 h à 17 h sur l'accès au logement.